

Muséum d'Histoire Naturelle - Acquisition d'un planétarium gonflable - Demande de subvention

M. LE MAIRE, Rapporteur : Le Muséum d'Histoire Naturelle a entrepris une rénovation complète en s'orientant vers trois directions :

- la présentation du vivant,
- l'explication du vivant,
- l'environnement du vivant.

Le thème de l'astronomie se place tout à fait logiquement dans ce dernier axe : il pose le problème de l'émergence et du développement du vivant sur terre dans un cadre beaucoup plus large, celui de l'Univers.

Depuis longtemps, le Muséum conduit des actions d'animation sur ce sujet en collaboration avec l'Association Astronomique de Franche-Comté dans la perspective de la réalisation d'un grand Planétarium à la Citadelle.

Dans l'immédiat, il est envisagé l'acquisition d'un planétarium gonflable, de petite taille, permettant de mener ces actions de façon plus concrète sur place ou dans les établissements scolaires, l'appareil étant en effet très facilement transportable.

Cet achat d'un coût de 60 000 F est susceptible de bénéficier de l'aide de l'Etat/ Ministère de la Recherche et de la Technologie.

Le plan de financement serait le suivant :

. Ville de Besançon	26 000 F
. Ministère de la Recherche et de l'Industrie	30 000 F
. Amis du Muséum d'Histoire Naturelle	4 000 F

Le Conseil Municipal est invité à approuver cette opération et à autoriser M. le Maire à solliciter la participation de l'Etat.

Dès réception, celle-ci sera encaissée à l'imputation 90.23/1321.90008.41032 et réaffectée en dépenses à l'imputation 90.23/2188.90008.41032.

M. LE MAIRE : Monsieur DUVERGET, si la Région veut participer, nous sommes preneurs !

M. DUVERGET : La Région veut toujours participer, le problème est de trouver le financement, c'est comme pour la Ville, Monsieur le Maire.

Sur cette question du planétarium gonflable, cela fait plusieurs années que la Ville cherche actuellement une piste pour un planétarium je dirais beaucoup plus en dur et beaucoup plus noble puisqu'il n'y a pas de planétarium entre Strasbourg et Saint- Etienne et que le planétarium a un rôle éducatif à tous âges. Le planétarium gonflable, est-ce un premier test ? C'est-à-dire essaie-t-on de faire quelque chose de ludique pour voir ce que cela donne et envisager quelque chose d'autre ou bien cela n'a absolument rien à voir ?

M. FOUSSERET : Cela n'a absolument rien à voir, le planétarium que nous envisageons d'installer dans quelque temps, entre autres lorsque nous aurons réglé les problèmes d'accès à la Citadelle, c'est un dôme de 12 mètres de diamètre avec un environnement pédagogique très important et une très grosse machinerie informatique. Le planétarium gonflable quant à lui est une tente igloo améliorée de 2 mètres de diamètre dans laquelle on se glisse en rampant entre deux boudins d'air. Donc c'est vraiment quelque chose de totalement différent. Simplement il faut savoir qu'à Besançon il y a une association...

M. LE MAIRE : Qu'y voit-on dans ce planétarium ?

M. FOUSSERET : On voit dans ce planétarium la position des astres, le lever de soleil...

M. LE MAIRE : Il y a quand même quelque chose !

M. FOUSSERET : Bien sûr.

M. LE MAIRE : J'avais cru que c'était pour amuser les enfants, on se glisse dans le planétarium qui se gonfle (rires).

M. FOUSSERET : Non, c'est quelque chose de très sérieux qui est mis en place par l'Association d'Astronomie que préside Pierre MAGNIN. Donc il y a là une activité pédagogique faite autour du planétarium, une activité faite aussi avec l'Association d'Astronomie et ils sont très branchés sur ce projet planétarium depuis des années. C'est là une phase intermédiaire qui leur permet de continuer à rester en lien avec le projet. Je le répète, c'est totalement différent mais cependant très intéressant.

M. LE MAIRE : Donc rien à voir avec le futur planétarium !

La discussion est close.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.

Visa préfectoral du 2 juillet 1996.